

L'INCONVÉNIENT DANS LA VENTE
DES TIMBRES

M. Robert Simpson (Churchill): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Postes. Étant donné que les commis des postes de service le samedi sont, de leur propre aveu, bel et bien embarrassés de ne pouvoir vendre de timbres à leurs bureaux de poste et d'avoir à dire aux gens d'aller aux bureaux auxiliaires à des milles plus loin pour acheter des timbres, le ministre des Postes va-t-il remettre ces règlements à l'étude?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Communications): Les gens n'ont pas à aller aux bureaux auxiliaires à des milles plus loin. La vente de timbres n'est pas autorisée dans les bureaux de poste ordinaires, car si elle l'était, il faudrait y garder une réserve de timbres et augmenter considérablement le personnel, de sorte que le but recherché ne serait pas atteint. En fait, les gens peuvent se procurer des timbres dans tous les bureaux auxiliaires des environs.

[Français]

LES TRANSPORTS AÉRIENS

MONTRÉAL—L'ÉTUDE SUR LA CIRCULATION
AÉRIENNE

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Comme il vient d'annoncer l'établissement d'un projet d'étude sur les exigences du contrôle de la circulation aérienne dans la région de Montréal, j'aimerais lui demander si des études semblables ont été faites auparavant, et s'il s'en fera dans d'autres régions urbaines du Canada?

[Traduction]

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Je ne sais pas exactement à quelle étude mon honorable ami fait allusion, mais s'il s'agit de celle qui a été annoncée récemment et qui met en cause certains experts qui ont fait des études à Paris, à Londres et ailleurs, la réponse, c'est que cela dépendra sans doute des résultats de l'étude entreprise à Montréal.

L'HABITATION

LES PROJETS DE RÉNOVATION URBAINE

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Ma question s'adresse au ministre des Transports. Tout d'abord, je me réjouis de le voir aussi basané; ce hâle, il l'a sans doute acquis en visitant des centres de réaménagement

urbain pendant la semaine de Pâques. J'aimerais donc lui poser une question, que je lirai car je ne voudrais laisser subsister aucune équivoque dans son esprit.

Le ministre dirait-il à la Chambre s'il a eu la chance pendant le congé de Pâques d'examiner certains projets de logements sociaux et réaménagement urbain qu'il devait évaluer pendant la semaine de Pâques, nous avait-il dit, avant d'annoncer son nouveau code de normes ou de directives à donner aux municipalités voulant obtenir l'approbation fédérale à l'égard de pareils projets?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): J'ai longuement réfléchi à cette question.

Des voix: Oh, oh.

Une voix: Où? A Bugaboo?

L'hon. M. Hellyer: J'ai conclu que c'était une question très complexe, mais le député sera heureux d'apprendre que je compte me rendre à Vancouver et à Calgary demain et après-demain et que j'espère être alors en mesure de proposer des directives quelques jours plus tard.

M. David Anderson (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Transports. Puisqu'il doit se rendre dans l'Ouest pour visiter les chantiers de rénovation urbaine, se propose-t-il de visiter celui de Rose-Blanchard, à Victoria, qui, paraît-il, n'avance plus depuis quelque temps?

Des voix: Ce n'est rien de neuf.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

LA SCHL—LES NORMES SOCIOLOGIQUES

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je voudrais demander au ministre quand il sera en mesure d'exposer les normes sociologiques et autres qu'il se proposait de présenter dans quelques jours avant le congé de Pâques.

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): La semaine prochaine, monsieur l'Orateur, si ce n'est pas cette semaine.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Le ministre des Transports voudrait-il aborder la question avec le premier ministre avant de se rendre à Calgary afin d'apprendre comment esquiver les tomates blettes?